

Communiqué de presse
Mardi 25 avril 2006

Ne pas mettre en jeu l'innovation

Conférence annuelle 2006

economiesuisse réclame un droit des brevets efficace, dans l'intérêt d'une économie fortement axée sur l'innovation. La loi révisée sur les cartels permet de combattre d'éventuels abus sur le marché sans saper la protection de la propriété intellectuelle. Compte tenu de la mondialisation, il faut faire preuve d'ouverture et de courage en politique économique. En matière d'énergie, l'organisation faïtière de l'économie exige l'abandon de la politique du moratoire pratiquée depuis des années et des mesures en vue de parer aux lacunes qui menacent l'approvisionnement.

Si la Suisse a enregistré une croissance économique solide depuis deux ans et demi, elle le doit en partie aux entreprises et à leurs investissements dans la R+D et l'innovation. Ce faisant, les entreprises ont également contribué à garantir leur propre compétitivité. Une protection effective de la propriété intellectuelle joue un rôle central à cet égard. C'est la raison pour laquelle Ueli Forster, président d'economiesuisse, invite à procéder à une pesée des intérêts sur la question de l'autorisation des importations parallèles que certaines réclament pour les produits brevetés. Aux yeux d'economiesuisse, une protection des brevets efficace est essentielle : elle constitue une condition indispensable pour une économie innovante. En outre, Ueli Forster rappelle que dans le cas des articles de marque, dont le volume est largement supérieur à celui des produits brevetés, les importations parallèles ne sont soumises à aucune restriction légale. Il est déjà possible aujourd'hui d'agir sur la base du droit de la concurrence contre les positions dominantes ou abusives s'appuyant sur l'existence d'un brevet. Le Tribunal fédéral a également donné des indications dans ce sens. Ainsi, selon Ueli Forster, il s'agit avant tout d'exploiter de manière offensive les possibilités de la loi renforcée sur les cartels.

Patrick Odier, vice-président d'economiesuisse, rappelle que la mondialisation de l'économie n'est pas un phénomène nouveau ; les hommes ont toujours voyagé et échangé des biens. Ce qui est frappant aujourd'hui, c'est l'intensité et l'ampleur des échanges de biens et, dans une mesure croissante, de services grâce au progrès technologique. L'expérience montre que notre pays est bien positionné dans le commerce mondial et qu'il en bénéficie. En effet, les exportations dynamisent notre croissance. La création de postes de travail à l'étranger par des entreprises suisses entraîne la création d'emplois à forte valeur ajoutée en Suisse. Partant, la mondialisation comporte plus d'avantages que d'inconvénients pour notre pays. En outre, elle contribue à réduire la pauvreté dans le monde. Si la Suisse possède le courage de mener une politique économique ouverte, ambitieuse et dynamique plutôt que de miser sur une politique de cloisonnement ou motivée par la peur, le succès restera au rendez-vous à l'avenir.

L'approvisionnement en électricité revêt une importance grandissante pour la croissance économique future de la Suisse. Aussi Rudolf Ramsauer, président de la direction, réclame-t-il une politique énergétique qui garantisse un approvisionnement sûr, avantageux et respectueux de l'environnement. La croissance et la prospérité futures de la Suisse ne doivent pas être mises en jeu par la faute d'espoirs et d'attentes irréalistes. Pour prévenir la formation de lacunes en matière d'approvisionnement, il faut agir avec détermination et mettre en œuvre rapidement les mesures nécessaires.

Pour toute question :
Fredy Müller
Tél. : 044 421 35 35, fredy.mueller@economiesuisse.ch